

## Numéro 87 - Automne 2002



**Assemblée générale  
30 octobre 2002**

## PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but  
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

*Secrétariat* ☐

La Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

*E-mail* ☐

ppna@swing.be

*Internet* ☐

<http://membres.lycos.fr/ppna>

*Banque* ☐

068-2318469-02

*Cotisation annuelle* ☐ 7,5 €

*Comité de rédaction* ☐

Yvon Carpeaux, la Forge

Claude et Micheline Delbrouck,  
Fraigneux

Jean-Marie Delmotte, Neupré

Jean-Claude Dumoulin, Sotrez

Gabriel de Potter, la Vaux

Michel Hofinger, Croix-André

André Matriche, Croix-Claire

René Mawet, la Vaux

Serge Mottet, Villers - Centre

Jacques Tilman, les Marlières

Éric Verga, Nandrin - Centre

Luc Willems, Clémodeau

*Le PPNa est membre*

*d'Inter-Environnement Wallonie*

## Sommaire

*Éditorial*

Participer à un projet concret ? ..... 3

*Vie de l'Association*

Convocation à l'Assemblée générale ..... 4

*Événements*

Les Journées du patrimoine, Villers

et son patrimoine ..... 5

*Environnement général*

Le vélo, les loisirs

et la mobilité au quotidien ? ..... 7

*Nature*

Les araignées, ces mal aimées filles

d'Arachné ..... 11

*Nous avons écrit...* ..... 14

*Ici et ailleurs*

Les paroles s'envolent,

le patrimoine reste ..... 16

## **Participer à un projet concret ?**

Chèr(e)s membres

Nous vous remercions pour votre fidélité. Elle donne sens et représentativité aux actions que nous menons. Comme chaque année à pareille époque, nous vous invitons à nous retrouver en toute convivialité pour notre Assemblée Générale. L'ordre du jour vous est décrit dans les pages qui suivent.

À celles et ceux qui parmi vous sont prêts à collaborer ponctuellement aux actions de l'association, il est peut-être utile de rappeler ici quelques-uns des projets en chantier ou en préparation afin que vous ayez une image plus concrète des actions possibles. Bien entendu tout cela sera débattu le 30 octobre.

### ***Attiré par le thème de l'eau ? Vous vous voyez bien au milieu des ruisseaux à la recherche de petits animaux aquatiques ?***

Projet "ruisseaux".

Objectif : calculer l'état de santé des ruisseaux de l'entité.

### ***Les arbres, les haies, la photographie ?***

Projet "arbres et haies".

Objectif : photographier certains éléments de notre patrimoine naturel et constituer progressivement un "atlas visuel" qui consigne les caractéristiques de chacun d'eux.

### ***La promenade ?***

Projet "sentiers de promenade".

Objectif : réaliser des cartes de promenade à travers notre campagne et les accompagner d'informations sur le patrimoine humain et naturel traversé.

### ***Le patrimoine ancien ?***

À côté des désormais traditionnelles Journées du patrimoine, existent beaucoup d'autres possibilités : recherches, archivage, publication, photographies, banque de données...

### ***L'informatique ?***

Qu'est-ce que l'on ne lui ferait pas faire ? Outils de promotion, infographie, réalisation de cartes, CD-Rom...

### ***Les événements***

Coup de main à la préparation et à l'accueil du public lors de manifestations (promenades guidées, visites de bâtiments, de sites remarquables...).

### ***À bientôt peut-être ?***

De toute manière, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, directement, par téléphone ou par courriel.

Pour le Conseil d'administration du PPNa  
J.-G. de Potter  
Président



*Vie de l'Association*

---

## **Convocation à l'Assemblée générale**

**Notre Assemblée générale statutaire se tiendra le mercredi 30 novembre à 20 h 15 en la salle Philippe (derrière le musée de la vie rurale condreuse), rue F. Godinasse à Nandrin.**

Nous serons heureux de vous y retrouver nombreux !

### ***Ordre du jour***

- Rapport moral de la vie de l'association.
- Rapport financier.

- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Débat sur les priorités et les propositions pour 2003.

Les membres et les tiers pourront prendre connaissance des décisions auprès de notre secrétaire R. Mawet (la Vaux, 8 à Nandrin ; 04.371.28.67).

### *Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures*

En 2002, le Conseil d'administration du PPNa comptait douze membres. J.-Cl. Dumoulin, S. Mottet, J. Tilman, J.-M. Delmotte, R. Mawet et Y. Carpeaux atteignent le terme de leur mandat de trois ans et sont rééligibles.

Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs). Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, soit oralement ou par écrit, à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa.



### *Événements*

---

## **Les Journées du patrimoine, Villers et son patrimoine**

**M**ALGRÉ l'annonce d'une météo peu favorable, c'est sous un soleil automnal avant l'heure que se déroulèrent les Journées du patrimoine "au fil du labeur". Les marcheurs du tracé balisé par l'Adeps renforcèrent les nombreux visiteurs du moulin de la Forge intéressés par les artisans au travail, et les panneaux explicatifs réalisés d'après des recherches tous azimuts, nous dévoilant diverses activités exercées au cours des siècles dans ce périmètre : l'utilisation d'un stoirdoir, d'une usine à huile, d'un battage de chanvre et surtout, au XV<sup>e</sup> siècle déjà, d'un matériel de conception onéreuse, un moulin à foulon, activité rarissime exécutée par une famille de drapiers

retranchée dans cet écrin du Condroz. On eut droit enfin à une visite guidée et commentée par des meuniers en herbe de l'école Saint-Martin, du dernier survivant de ces engins hydrauliques, le moulin à farine. En bref, ce fut une réussite et l'aboutissement d'une préparation de longue haleine.



### *Le passé qui file (Émile Verhaeren)*

"La vieille file et son rouet  
Parle de vieilles, vieilles choses ;  
La vieille a les paupières closes,  
Et croit bercer un vieux jouet.

Le chanvre est blond, la vieille est blanche,  
La vieille file lentement,  
Et pour mieux l'écouter, se penche  
Sur le rouet bavard qui ment.

Sa vieille main tourne la roue,  
L'autre file le chanvre blond,  
La vieille tourne, tourne en rond,  
Se croit petite et qu'elle joue.

Le chanvre qu'elle file est blond,  
Elle le voit et se voit blonde ;  
La vieille tourne et tourne en rond.

Le rouet tourne doucement,  
Et le chanvre file de même ;  
Elle écoute un ancien amant  
Murmurer doucement qu'il l'aime.

Le rouet tourne un dernier tour,  
Les mains s'arrêtent désolées,  
Car les souvenirs d'amour  
Avec le chanvre étaient filées".

## **Le vélo, les loisirs et la mobilité au quotidien ?**

"La semaine de la Mobilité" se termine. Les multiples événements qui se sont déroulés durant ces 4 journées "pas comme les autres" ont été largement commentés par les médias.

Au niveau local, à Nandrin, cette action s'est concrétisée par un ramassage scolaire à vélo, encadré par une équipe de parents bénévoles.

Sous une météo pas toujours compréhensive, 55 enfants, répartis en petites grappes de cyclistes "capés" de jaune se sont dirigées de leur hameau ou quartier respectifs vers leur école. Tous les partenaires : enfants, accompagnateurs, Ligue des Familles, Directions d'École se sont déclarés enchantés de l'expérience.

Outre les discussions et la réflexion sur le bien fondé du "tout voiture", ces moments furent également du plaisir partagé, de l'ambiance chaleureuse au sein des écoles et la preuve que mobilité et convivialité possèdent un lien étroit.

Alors... Une semaine sans suite ? Le train-train (auto-auto) reprenant le dessus ? Probablement oui mais avec un peu de non dedans...

Des parents ont ressorti leur vieille "bécane" et dérouillé leurs mollets, d'autres ont pu constater que leur enfant manquait de savoir (connaître le code de la route), de savoir-faire (manipuler des vitesses, garder une trajectoire...) et de savoir-être (anticiper, réagir de manière appropriée face aux voitures...). Bref, un beau programme éducatif à poursuivre.

Ce qui est bien l'intention de la Ligue des Familles.

## *Et le réseau RAVeL ?*

Réseau autonome de voies lentes, le RAVeL est aujourd'hui un des trois réseaux de trafic routier reconnus en Wallonie, à côté du RGG (réseau à grand gabarit, les autoroutes et voies rapides) et du RESI (réseau de voiries ordinaires). C'est dans les années 90 qu'a germé, notamment sous l'impulsion de Michel Lebrun, à l'époque ministre wallon de l'Aménagement du territoire, l'idée d'utiliser les voies de chemin de fer désaffectées et les chemins de halage, au bénéfice des cyclistes et des piétons. Mais il a fallu attendre 1997 pour obtenir l'accord de la SNCB et avoir accès à plus d'un millier de kilomètres de lignes de chemin de fer désaffectées.

Tant le rail que la Défense nationale y ont été longtemps opposés, le premier par manque de volonté (ou de moyens ?) de gestion de son patrimoine, la seconde parce que l'on a très longtemps considéré les lignes de chemin de fer désaffectées comme des voies militaires stratégiques faciles à être remises en état en cas de besoin. Honnêtement, qui peut encore défendre aujourd'hui l'idée qu'en cas d'invasion, on va s'amuser à débroussailler des ballasts et poser de nouvelles voies ?

## *Trouver des fonds*

Autre difficulté à contourner : la SNCB a vendu d'importantes portions de voies. Tombées dans le domaine privé, elles sont aujourd'hui des obstacles à créer un réseau de voies lentes.

Tout a changé quand la SNCB a repris en main la gestion de ses lignes anciennes, pour trouver des fonds nécessaires au TGV. C'est ainsi que la Région wallonne a pu négocier avec elle la location des lignes désaffectées, moyennant la signature de conventions et de baux emphytéotiques.

Il restait à aménager cet incroyable réseau tout tracé. Et pourtant, cinq ans plus tard, on n'est pas encore bien loin. Dans beaucoup de cas, ces vieilles lignes ont été "déferrées" (on a enlevé les rails) et la nature a repris ses droits : arbres, taillis et végétation luxuriante ont eu vite fait de se réapproprier ces "boulevards" abandonnés.



La polémique est vive quant au revêtement final de l'assiette : béton or not béton, that's the question. Le MET "pousse" le béton : durable, ne nécessitant pas d'entretien et maintenant à distance la végétation spontanée. D'autres - dont nous ! - préférons une formule mixte bande de béton + dolomie ou dolomie seule. Avantages : s'intègre parfaitement au paysage, bon marché, agréable à la marche. Inconvénients : nécessite des entretiens plus fréquents. Mais est-ce vraiment un inconvénient... On ne cesse de parler d'emploi ! Et quand bien même, où est la limite quand on parle d'entretien : pour certains : une flaque, une ronce qui sort du rang ou une branche sous laquelle il faut baisser la tête et c'en est trop ! Notre société n'encourage guère l'idée (la philosophie même) de se fondre dans la Nature, il faut plutôt l'utiliser ; donc, très souvent, la dominer.

Pour l'instant, personne n'a encore demandé qu'on installe un tapis roulant, ouf.

*Où en est-on ?*

Sur les 1032 km de voies ferrées désaffectées, seulement le cinquième est réaménagé à ce jour. On y ajoutera 547 km de chemins de halage en bon état sur les 586 existants. Heureusement qu'il y a les bords de rivières !

Cela signifie que sur un potentiel de 2160 km de voies lentes, il y a au maximum 817 km de chemins praticables et entretenus... Le reste est à faire ! L'aménagement des voies ferrées coûte très cher, car il faut tenir compte des ouvrages d'art (ponts, tunnels, traverses, carrefours, etc.) à restaurer. Le soin apporté à ces restaurations représente en moyenne 125 000 € par km (défrichage, consolidation de l'assiette, restauration des ouvrages, plantations, création d'aires de repos et de convivialité, signalisation, etc.). Sans parler du coût du vandalisme, trop fréquent. Les budgets actuels ne permettent guère de restaurer plus de 20 à 40 km par an ! À ce rythme, il faudra encore des années avant de compléter le réseau RAVeL...

Pour l'heure, citons quelques circuits accessibles : Huy-Ciney, Chaudfontaine-La Calamine, Dinant-Huy, Hotton-Comblain au Pont...

## *Un contexte européen*

Si la Région wallonne est le maître d'oeuvre de ce chantier, certaines Communes sont prêtes à participer à l'effort, à condition qu'on les y autorise ! Une solution pour donner rapidement aux usagers la possibilité de se déplacer sur des tronçons significatifs est de relier cette épine dorsale actuelle aux pistes cyclables et aux réseaux communaux et même privés de sentiers balisés, quand ils offrent une qualité de revêtement et de sécurité suffisante.

Depuis l'an passé, le RAVeL wallon s'est rapproché du réseau vert européen, le "REVER". Mais il est difficile de mettre en phase des pays qui n'ont pas toujours la même politique : l'Irlande n'est guère avancée, la France a d'abord équipé les abords de ses villes pour trouver une solution à la mobilité. Le bon exemple est le Grand-Duché de Luxembourg qui dispose d'un réseau de qualité. Tous ces pays se sont mis d'accord sur un schéma directeur des voies vertes.

En Wallonie, deux démarches prévalent actuellement :

1. Ne pas préjudicier l'équilibre naturel ; le laboratoire d'écologie de l'UCL est partenaire de cette approche.
2. Veiller à un maillage écologique sur les circuits. Après deux ans d'études des Facultés de sciences agronomiques de Gembloux, on constate que certains circuits présentent une grande valeur écologique.

L'important, c'est aussi de redonner aux gens et aux familles le goût de la balade et de la redécouverte du vélo, que beaucoup de francophones ont laissé trop longtemps au garage !

## *Et à Nandrin ?*

Voté en Conseil communal, un projet d'itinéraire cyclable reliant Nandrin et Neupré est en route. Utilisant soit des chemins existants, soit des bandes cyclables sur les voiries principales, l'itinéraire en question ira de l'École Saint-Martin à Rotheux-Rimièrre en passant par la Place de Nandrin, le Tombeu, la Croix-Claire et la rue du

Halleux. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'éco-conseiller de notre commune.

*En savoir plus sur le RAVeL ?*

Numéro vert de la Région wallonne : 0800/11901 ou <http://ravel.wallonie.be> (le site le plus fréquenté de la Région wallonne !).

Source : "Vers l'Avenir", 24/06/2002. ■

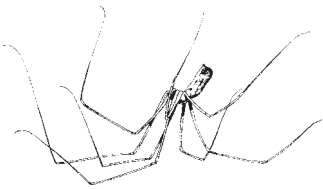
*Nature*

---

## **Les araignées, ces mal aimées filles d'Arachné**

**U**NE araignée au corps minuscule et aux pattes immenses est suspendue au plafond de votre WC. C'est probablement le pholcus des maisons. Elle guette moucheron et moustiques. Non, elle ne peut vous mordre.

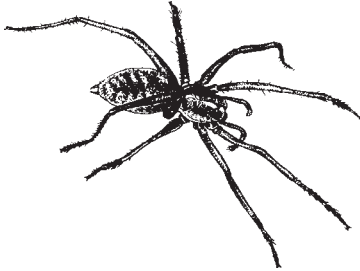
**Peur ? Dégoût ? Amusement ? Indifférence ?**



*Pholcus*  
Taille réelle

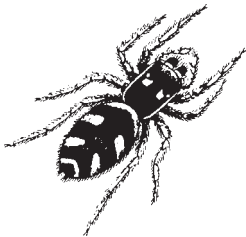
Une grosse araignée est coincée au fond de votre baignoire. Elle glisse sur les parois. C'est probablement la tégénaire. Elle y est arrivée attirée (et piégée !) par l'humidité dont elle a à tout prix besoin. Elle est tombée dans la baignoire "par erreur" au lieu de trouver un

recoin humide généralement à l'extérieur des maisons ou dans les garages. Non, elle ne peut vous mordre, ses chélicères sont bien trop peu puissantes pour percer une peau élastique comme la nôtre. Peur ? Dégoût ? Amusement ? Indifférence ?



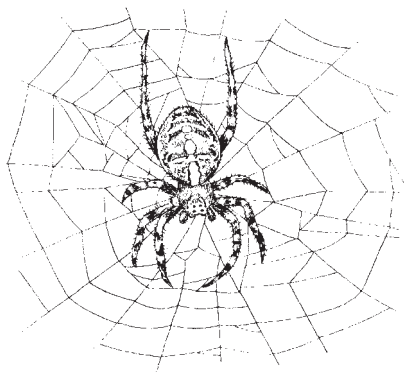
*Tégénaire*  
Taille réelle

Une araignée rayée de noir et blanc, à petites pattes se déplace pas saccade sur un volet en bois, un châssis de fenêtre bien exposé au soleil. Elle ne fait pas de toile mais chasse à l'affût, comme un chat. C'est probablement le salticus ou araignée sauteuse. Ses proies ? Les mouches. Non, il ne peut vous mordre. Peur ? Dégoût ? Amusement ? Indifférence ?



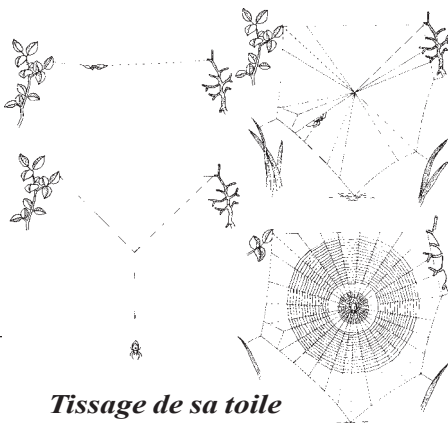
*Salticus*  
Taille véritable : 6 mm

Une grosse "Croix-Blanche" a construit en cette fin d'été une toile verticale dans le fond de votre jardin. À proximité d'un lierre, d'une ronce ou d'un arbuste. C'est l'épeire diadème. Non, elle non plus, ne peut vous mordre. Peur ? Dégoût ? Amusement ? Indifférence ?



*Épeire diadème*

Taille véritable : 25 mm



*Tissage de sa toile*

Dans quelle "famille" d'émotions vous retrouvez-vous ? Et dans quel comportement ? Destruction, évitement, cohabitation pas trop mal vécue, fierté d'accueillir des êtres qui n'ont pas eu la chance d'avoir des yeux de bébés phoque ou les couleurs de la coccinelle ?

Si jamais c'est de répulsion qu'il s'agit chez vous, aucune information, aucun message scientifique ne pourra l'éliminer. Votre sentiment restera "intact" mais peut-être votre comportement changera-t-il légèrement. En passant de la destruction à l'évitement par exemple... Bon courage !

### *Mythologie...*



Arachné était une brodeuse grecque qui avait appris à tisser auprès de la déesse Athéna. L'élève avait vite surpassé la maîtresse.

Enivrée par l'admiration qu'on lui portait, aveuglée par l'orgueil, elle refusait d'admettre que son habileté lui venait d'Athéna.

Arachné lança un défi à la déesse : ce serait à celle qui réaliserait la plus belle tapisserie. Elle eut en plus le toupet de choisir comme thème toutes les fautes et les crimes qu'avaient commis les Dieux. Toutes ces histoires scandaleuses furent représentées en broderie si délicate qu'il était impossible de trouver un défaut à ce chef-d'oeuvre.

Athéna, furieuse, rompit l'ouvrage et le métier à tisser en mille morceaux. Arachné se pendit de désespoir. La déesse, la voyant dans cet état, la força à vivre ainsi éternellement suspendue. Elle répandit sur son corps un poison qui eut pour effet de la défigurer et de la transformer en un être peu ragoûtant. Elle lui laissa cependant la triste consolation de pouvoir tisser et broder à sa guise...



*Nous avons écrit...*

---

Nandrin, le 30 septembre 2002

**Au Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nandrin**

**Concerne sensibilisation au compostage / journées de l'Arbre**

**Madame, Messieurs**

**Nous vous avons fait parvenir un courrier en date du 25 février 2000. Il concernait le bien-fondé, à nos yeux, de promouvoir parmi la population nandrinoise la technique du compostage des déchets ménagers et des tontes de pelouse.**

**Dans votre réponse du 6 mars 2000, vous marquiez votre intérêt pour cette idée et nous signaliez l'arrivée "d'actions dans ce domaine" (copie de notre courrier et de votre réponse en annexe).**

**Depuis, bien d'autres communes se sont mobilisées pour organiser des formations de "guides-composteurs". Dans notre région, la dernière en date**

est la commune d'Ouffet qui a breveté cet été 9 guides chargés d'initier la population à la pratique du compostage.

Depuis notre courrier et malgré une réponse prometteuse de votre part, force est de constater que la commune de Nandrin n'a rien initié en la matière.

C'est pourquoi nous réitérons à votre adresse notre demande d'il y a deux ans.

Par ailleurs, nous trouverions également intéressant que Nandrin soit sélectionnée en 2003 pour faire partie des communes où sont organisées des distributions gratuites d'arbres et arbustes lors des traditionnelles "Journées de l'Arbre" organisées par la Région wallonne.

Nous vous proposons, dans cette hypothèse, d'être partenaire actif lors de cette journée. Nous pourrions - avec d'autres groupes ou associations qui le souhaiteraient - proposer diverses activités (promenade guidée, stand avec diverses publications sur l'arbre, activités pour les jeunes...).

Dans l'espoir d'une suite favorable à ces propositions, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Échevins, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour le conseil d'administration  
J.-G. de Potter  
Président

*Courrier du PPNa (25 février 2000)*

*Messieurs les Bourgmestre et Échevins,*

*Nous ne vous apprendrons certainement pas que le problème du recyclage des déchets dits "verts" en Région wallonne est gigantesque. Intradable devra digérer en l'an 2000, environ 30.000 tonnes desdits déchets.*

*Pour notre commune, un grand défi s'annonce désormais, à l'heure des quotas instaurés pour les particuliers : nous risquons de voir le nombre de dépôts clandestins prendre une nouvelle ampleur.*

*Puisque pratiquement tous vos administrés disposent d'un jardin, ne serait-il pas judicieux, dans un but d'économie tant énergétique que financière, de promouvoir le compostage individuel ? De surcroît, la Région wallonne, à l'initiative de Monsieur le Ministre Foret, organisera ce printemps une campagne de sensibilisation et de promotion du compostage.*

*Par ailleurs, plusieurs communes voisines de la nôtre (Amay, Engis), n'en sont plus pour leur part aux balbutiements en ce domaine. Ainsi certaines d'entre-elles mettent en vente des bacs de compostage moyennant de fortes réductions de prix, organisent des conférences et/ou des séances d'applications pratiques par des maîtres composteurs agréés.*

*Si la commune de Nandrin marquait une volonté certaine de vouloir améliorer par ce biais le cadre de vie de tous et de toutes, nous serions très heureux d'y collaborer.*

*Confiants dans l'attention que vous voudrez bien réserver à la présente, veuillez croire, Messieurs les Bourgmestre et Échevins, en nos sentiments respectueux.*

*Le Conseil d'administration du PPNa*

## *Réponse de la Commune de Nandrin (6 mars 2000)*

*Messieurs,*

*Nous avons bien reçu votre courrier du 25 février dernier, lequel a retenu notre meilleure attention.*

*Par la présente nous vous informons que le Collège des Bourgmestre et Échevins s'est penché sur le sujet du compostage et proposera des actions en ce domaine.*

*À l'occasion d'un prochain Collège votre proposition sera présentée et nous ne manquerons pas de vous faire part du suivi.*

*Recevez [f...]*

*Pour le Collège échevinal,  
Mme N. Wilkin-Poncelet et L. Delrée*

*Ici et ailleurs*

---

## **Les paroles s'envolent, le patrimoine reste**

En l'an 2001, le Collège des bourgmestre et échevins, sollicité par notre association pour obtenir l'utilisation du bus scolaire afin de rapatrier de Tinlot à la place Ovide Musin les participants à la marche du thier des Morts, nous faisait parvenir une fin de non-recevoir. En l'an 2002, lisant le journal Vers l'Avenir du 5 septembre ; "Garou : l'heure du bilan". Nous apprenons que la Commune a mis gratuitement à la disposition de l'organisateur local, l'espace des Saules, le bus scolaire conduit bénévolement par son chauffeur.

Les élus nandrinois seraient donc plus sensibles à la voix éraillée d'un troubadour d'outre-atlantique, qu'à la richesse du patrimoine ancestral local.